

# Contre Luc Ferry

Publié le 26 février 2019  
Abbé Benoît de Jorna  
12 minutes

*En complément de notre dossier, le supérieur de district, ancien professeur à Écône, offre cette analyse - de niveau philosophique - de la pensée de Luc Ferry sur les sujets de moralité publique.*

Il est toujours salutaire de revenir à saint Thomas. Et à l'heure où toutes les divagations sont possibles, où tous les repères sont ébranlés, il est d'autant meilleur de s'appuyer sur la sagesse du docteur commun de l'Église. Certains pousseront des cris : « Libérez-nous de la tutelle de la scolastique », au nom de la liberté. Cette liberté, qui assassine des millions d'innocents ayant le tort d'être trop fragiles, réclame aujourd'hui un autre butin : la PMA. *Usquequo tandem abutere...* pour reprendre les fameuses catilinaires. « *Quamdiu etiam furor iste tuus nos eludet ? quem ad finem sese effrenata iactabit audacia ?* » Ce qui signifie : « Combien de temps ta folie nous défiera-t-elle ? Jusqu'où ton audace effrontée se déchaînera-t-elle ? »

## Luc Ferry

M. Luc Ferry nous a offert un exemple de cette divagation publique. Dans sa chronique du *Figaro* du 22 novembre, aux questions que lui posait un ami prêtre, il conclut sa réponse ainsi : « Des millions d'enfants sont nés aujourd'hui par PMA : pensez-vous sérieusement que leurs parents soient dans le péché, voire, comme le dit le catéchisme officiel de l'Église, dans « l'indignité » ? Des millions d'hommes et de femmes vivent dans les unions homosexuelles : même question. Les positions de l'Église me semblent sur ces sujets aux antipodes du message d'amour que le Christ nous a envoyé à tous, croyants ou non croyants, quand il nous invite à ne pas juger pour ne pas être jugés. » Effrayant, n'est-ce pas ?

« À chacun sa vérité » : cet adage de la modernité a l'avantage d'être sans ambages ; il considère que la conscience est la seule règle d'agir, maîtresse de vie, que l'on soit croyant ou non. Jean-Jacques Rousseau disait : « Conscience ! Conscience ! Instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreur en erreur à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principes. Grâce au Ciel, nous voilà délivrés de tout cet effrayant appareil de philosophie : nous pouvons être hommes sans être savants ; dispensés de consumer notre vie à l'étude de la morale, nous avons à moindres frais un guide plus assuré dans ce dédale immense des opinions humaines. »

Rousseau cite « la nature » : or, sur la question de la PMA, le fondement de la controverse réside dans la juste appréciation de ce qu'est la nature. M. Ferry, comme Jean-Jacques, erre sur ce sujet.

## La nature en question

À l'occasion de l'explication du mystère de l'union hypostatique dans le Christ, mystère d'une personne en deux natures, saint Thomas la définit ainsi : « Étymologiquement, le mot de nature vient d'un mot latin qui signifie : ce qui doit naître ; aussi l'emploie-t-on pour désigner la génération chez les vivants, que l'on appelle couramment naissance ou reproduction » (*Somme théologique*, iii, a. 2, ad 1). Les animaux, les plantes, les hommes sont donc des êtres naturels, ils viennent à l'existence par la reproduction. En philosophie, on dit que la nature est le « principe intrinsèque », c'est-à-dire

intérieur, « d'une chose, qui rend compte de son mouvement et de son activité propre ». Ainsi, par nature, un chat est un chat ; il chasse comme un chat et non comme un chien. Elle implique donc une certaine nécessité : la rose offrira toujours ce parfum exquis bien distinct des autres odeurs. Dès qu'elle existe, une chose est déterminée à appartenir à son espèce, et en particulier elle est orientée inexorablement vers une fin, elle aussi déterminée. Aristote, le philosophe, a bien dit : la nature c'est la fin ; cela ne veut pas dire que la nature d'une chose est identiquement sa fin, mais qu'elle est corrélatrice à sa fin, proportionnée à elle, et qu'on pourrait la déduire d'elle. De même que la nature d'une horloge est proportionnée à son but, qui est d'indiquer l'heure ; de même toute nature, dans les animaux, les plantes et les hommes, est déterminée à son but. Bien plus : une chose est vraiment épanouie lorsqu'elle a atteint sa fin qui est en vérité son bien. Nous le constatons facilement dans l'art. L'œuvre accomplie est toute la joie de l'artiste. Dans la nature est contenue l'inclination d'une chose à sa fin déterminée. D'ailleurs il n'y aurait aucun mouvement si une fin n'y attirait. M. Ferry n'aurait rien écrit s'il n'avait pas pour but de justifier la PMA ! Nous n'échappons donc pas à cette orientation. Toute notre activité implique nécessairement une finalité. Et saint Thomas précise évidemment qu'il y a deux manières de tendre vers une fin : celle des êtres raisonnables qui connaissent leur fin et celle des êtres sans raison qui sont portés vers leur fin par la motion transcendante d'une intelligence supérieure. Les premiers *agissent* en vue d'une fin ; les seconds *sont mus* vers une fin.

Chaque être naturel a donc sa fin, même si, pour certains êtres naturels, il nous est difficile, à nous les hommes, de la connaître. Tous les êtres naturels sont inclinés inexorablement vers leurs fins propres. Et aussi, tous ensemble, ils sont inclinés, au bout du compte, à une seule fin : Dieu. Saint Thomas précise : « De même que la nécessité selon laquelle la flèche tend vers le but auquel elle est envoyée lui est imposée par l'archer et non par elle-même, de même la nécessité naturelle inhérente aux choses déterminées à un terme est imprimée par Dieu. » Et « de même que la nécessité violente du mouvement de la flèche prouve la direction imprimée par l'archer, de même la nécessité naturelle des choses prouve le gouvernement de la divine providence. »

## Faire ce qu'on veut

Il devient aisé de comprendre que cette divine providence est loi éternelle. En effet, la loi est un jugement de raison du chef. La Providence gouvernant toutes choses peut donc être appelée loi : c'est la loi éternelle. M. Ferry ne veut pas d'une règle d'agir supérieure à l'homme : « Il serait souhaitable d'argumenter à partir de sa raison plutôt qu'à partir d'une tradition, afin de laisser assez largement les citoyens adultes décider par eux-mêmes plutôt que de tenter, par des pressions, voire par des manifestations de rue, d'imposer des arguments d'autorité. » Mais, croyants ou incroyants, nous sommes soumis à cette loi éternelle. Le docteur angélique le dit : « Les animaux sans raison participent eux-mêmes, tout comme la créature raisonnable, à la pensée éternelle, mais à leur façon. » « Car parmi tous les êtres nous sommes soumis à la divine providence d'une manière excellente par le fait que nous participons à cette providence en pourvoyant à nos propres intérêts en même temps qu'à ceux des autres. »

Et voilà l'argument qui nous sépare radicalement de Jean-Jacques comme de M. Ferry : « Cette participation à la loi éternelle est appelée la loi naturelle. » Nous sommes libres de ne pas suivre les injonctions divines, mais nous sommes alors pécheurs, croyants ou non. Nos passions nous pousseront souvent à enfreindre la loi naturelle, mais notre nature demeurera la même. Nous l'aurons seulement abîmée et rendue de plus en plus difficile à suivre. La conscience ne crée rien, n'invente rien, elle juge des moyens pris pour atteindre une fin. Saint Thomas affirme sans coup férir : « La loi naturelle est identique pour tous, dans ses premiers principes généraux tout autant selon sa rectitude objective que selon la connaissance qu'on peut en avoir. » Ou encore : « Ainsi appartient-il à la loi naturelle ce que l'instinct naturel apprend à tous les animaux, par exemple l'union du mâle et de la femelle, le soin des petits... » Ou ceci : « Si l'on considère la nature humaine commune à l'homme et aux autres animaux, alors certains péchés spéciaux sont dits contre-nature ; par exemple, les rap-

ports sexuels entre mâles, ce que l'on appelle spécialement vice contre-nature, sont contraires à l'union du mâle et de la femelle, qui est naturelle aux animaux. »

## Pie XI et Pie XII

Heureusement, le Magistère antérieur savait rappeler la vérité et défendre les fidèles de l'erreur. Car « rien de nouveau sous le soleil ». Les arguments de M. Ferry ont déjà été réprouvés. Pie XII, dans une allocution en 1952, disait que « l'éthique nouvelle... est éminemment individuelle. Dans la détermination de conscience, l'homme singulier se rencontre immédiatement avec Dieu et se décide devant lui, sans l'intervention d'aucune loi, d'aucune autorité, d'aucune communauté, d'aucun culte ou confession, en rien et en aucune manière. » Et il ajoutait, pour montrer l'énormité d'une telle attitude : « Sous cette forme expresse, l'éthique nouvelle est tellement en dehors de la foi et des principes catholiques, que même un enfant, s'il sait son catéchisme, s'en rendra compte. » Il est évident que Dieu a créé l'homme et la femme pour croître et se multiplier. Mais l'aveuglement est tel que beaucoup ne voient plus ce qui crève les yeux.

Pie XI écrit : « Dans l'ordre naturel Dieu communique immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, donc principe de droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre. Le docteur angélique dit avec son habituelle clarté de pensée et sa précision de style : « Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui, dans son universalité, se trouve en Dieu... le père est principe de la génération, de l'éducation et de la discipline, et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine. » (...) De cette inviolabilité, le docteur angélique donne la raison : « Le fils, en effet, est par nature quelque chose du père... il s'ensuit que, de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait donc aller contre la justice naturelle si l'enfant, avant l'usage de la raison, était soustrait aux soins de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre leur volonté. » Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation. « La nature, en effet », poursuit le docteur angélique, « ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu. » »

## Un aplomb inouï

Y aurait-il à choisir entre l'autorité de Pie XI, qui exprime simplement la sagesse de l'Église et transmet donc l'enseignement du Christ, et la science faussée de M. Ferry ? Est-ce berlué ou fausse science d'affirmer : « Je n'aperçois aucune raison, je dis bien aucune, qui démontrerait si peu que ce soit qu'un enfant soit forcément mieux élevé par ceux qui lui ont donné la vie que par d'autres parents » ? Comme dit Léon XIII : « Les fils sont quelque chose du père, comme une extension de la personne paternelle. » Et voilà pourquoi le père élève ses enfants : parce qu'il les engendrés. Nous savons aussi que le sacrement de mariage unit justement deux époux, non seulement pour engendrer des enfants, mais aussi pour les éduquer. Il est alors étonnant que M. Ferry ait l'aplomb de dire : « Je ne vois pas qu'un principe éducatif serait lésé si peu que ce soit du fait que des enfants seraient élevés par des parents qui ne leur ont pas transmis leurs gènes, que ce soit dans le cadre d'une adoption ou dans celui d'une PMA. »

Justement, ce ne sont pas des parents. Bref, la PMA est une perversion contre-nature. On l'aura compris, pour nos contradicteurs tout est affaire de conventions ; est juste ce qui est conforme aux lois actuelles. Les lois humaines sont de simples phénomènes sociaux exprimant la contrainte collective exercée sur les individus par le groupe auquel ils appartiennent. Adieu la nature, et en conséquence adieu la morale naturelle, puisqu'elle s'appuie précisément sur la nature, et ce, que l'on soit croyant ou non ; adieu la morale surnaturelle, puisque la grâce ne détruit pas la nature, mais la surélève. Implicitement, Dieu a disparu et le gouvernement divin est une fiction. Parce que nous défendons la

foi dans toute son intégrité, nous avons aussi à défendre la nature. Car enfin Jésus-Christ n'a-t-il pas pris une nature semblable à la nôtre pour nous sauver ? L'enjeu est considérable, la bataille est titanique et nous devons maintenir ce cap.

**Abbé Benoît de Jorna**, Supérieur du District de France de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

**Sources** : **Fideliter n° 247** de janvier-février 2019